

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 25 Avril 2012

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 36

Présents : 31

Date de la convocation : 17/04/2012

Présents : M. EYMARD Philippe, Mme GEROME Nadine, Mme CUNY Marielle, M. MAROT Joël, M. THOMAS Michel, M. RABU Jean Louis, M. GEORGES Jean Michel, Mme MOTSCH Suzanne, Mme PILLOT Noëlle, M. COLIN Roger, Mme VAUTRIN-ROLLOT Andrée, M. CARITEAU Jean-Pierre, M. MAIRE Philippe, M. PICOCHÉ François, M. HUC André, M. PAGELOT Dominique, M. LAGARDE Daniel, M. LEROY Philippe, M. ROUSSEL Michel, M. REMY Daniel, M. NOEL Philippe, M. HUROT Michel, Mme GRIMILLOT Patricia, Mme ARNOULD Nicole, Mme MARCOT Véronique, M. LAPOIRIE André, Mme GERARD Pierrette, M. ALEXANDRE René, M. LA VAULLEE Henri, M. JACQUIN Alain, M. PIERREL Christian.

Pour information :

Excusé(s) ayant donné procuration : M. DELOY Guy à Mme GEROME Nadine, M. CANADAS Stéphane à M. LAGARDE Daniel, M. SCHMIDT Frédéric à M. NOEL Philippe,

Suppléant(s) : M. LA VAULLEE Henri (de M. HATIER François), M. JACQUIN Alain (de M. GARION Eric), M. PIERREL Christian (de M. LAVEZ Francis).

Excusé(s) : M. MARTIN Miguel, M. JEANDON Luc, M. HATIER François, M. GARION Eric, M. LAVEZ Francis.

Le mercredi 25 Avril 2012 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à BELLEFONTAINE, sous la présidence de Monsieur Philippe EYMARD, Président.

Mme Suzanne MOTSCH a été nommée secrétaire de séance.

Après appel et avoir constaté que le quorum est atteint, le Président déclare la séance du Conseil Communautaire ouverte à 20h30. Il remercie Monsieur le Maire de BELLEFONTAINE pour son accueil.

Objet des délibérations

1. SCOT : Délégué suppléant
2. SMIC : Adhésion
3. SDANC : Retraits et adhésions
4. Zone de Développement Eolien
5. Soutien au projet de rénovation du stade de football Pouxoux-Jarménil
6. Pays d'Epinal : Participation 2012 à la compétence « Etudes – Pistes VTT »
7. Multi-accueil à Xertigny : Acquisition du terrain
8. Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)
9. Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC
10. Informations diverses
11. Date et lieu du prochain conseil

Documents remis aux délégués :

- RAM : Point sur la fréquentation
- Eolien : Périmètre ZDE (Humont et Rechentoux)
- Crèche de la Vôge : Situation du terrain

Le compte rendu du dernier Conseil est approuvé à l'unanimité.

Le Président propose d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : Participation 2012 au SDANC

L'ajout de ce point à l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

1. SDANC : PARTICIPATION 2012

Lors du Conseil Communautaire du 28/03/12, le Conseil s'est prononcé sur la participation 2012 de la C2VRM au SDANC.

Cependant, il s'avère que la population prise en compte dans le calcul de la participation a augmenté.

Aussi, le Président informe les délégués que la participation n'est pas de 930.00 € comme votée par délibération n°23/2012 mais de 940€.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés s'engage à verser la participation syndicale budgétaire au SDANC d'un montant de **940.00 €**.

2. SCOT : DELEGUE SUPPLEANT

Suite au décès de Monsieur Michel DIZIER, délégué communautaire suppléant au Syndicat Mixte du SCOT des Vosges Centrales, Monsieur le Président sollicite l'assemblée délibérante afin d'élire un nouveau délégué suppléant pour représenter la C2VRM.

Monsieur le Président rappelle que les délégués actuels sont les suivants :

Titulaires : Andrée VAUTRIN-ROLLOT, Nadine GEROME, Patricia GRIMILLOT, Véronique MARCOT, Gilles BONNE, Jean-Pierre CARITEAU, André DEFRANOUX, Eric GARION, Patrick GEORGES, André LAPOIRIE, Michel ROUSSEL, Philippe EYMARD.

Suppléants : Dominique PAGELOT, Nicole ARNOULD, Philippe LEROY, Gilles PIERRE, André HUC.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire désigne Madame Sabine MANGEOL, conseillère municipale de la commune de Hadol, en tant que déléguée suppléant représentant la C2VRM au sein du Syndicat Mixte du SCOT des Vosges Centrales.

3. SMIC : ADHESION

Suite au Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Communes du 14 février 2012, à la demande de Monsieur le Président du SMIC, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire accepte l'adhésion de la Communes de Grand (518 habitants).

4. SDANC : RETRAITS ET ADHESIONS

Suite au Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges (SDANC) du 23 mars 2012, le Conseil Communautaire se prononce à l'unanimité des membres présents et représentés :

- POUR les retraits de la commune de La Neuville Sous Chatenois et de la Communauté de communes des Ballons des Hautes Vosges et de la Source de la Moselle,
- POUR les adhésions suivantes :
 - Commune de Bussang (1 637 habitants) – canton de Le Thillot,
 - Commune de Fresse sur Moselle (1 939 habitants) – canton de Le Thillot,
 - Commune de Saint Maurice sur Moselle (1 522 habitants) – canton de Le Thillot.

5. ZONE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés confirme les périmètres de la ZDE sur les communes de Bellefontaine et de Xertigny et autorise le Président à déposer le dossier de demande de ZDE.

6. SOUTIEN AU PROJET DE RENOVATION DU STADE DE FOOTBALL POUXEUX / JARMENIL

Dans le cadre de la rénovation du stade de football de Pouxoux-Jarménil et afin d'obtenir les meilleures subventions possibles du Conseil Général des Vosges et de la Région Lorraine, les communes sollicitent le soutien de la C2VRM.

Les travaux consistent au remplacement de la pelouse par un revêtement gazon synthétique. Le terrain sera éventuellement agrandi, il sera équipé de buts de jeux à 11 et à 7, de poteaux de corner, de pare-ballons et d'abris joueurs et arbitres. Il sera également éclairé et clôturé. Une deuxième tranche de travaux concernera les vestiaires.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire soutien le projet des communes de Pouxoux et de Jarménil pour la rénovation de leur stade de football.

7. PAYS D'EPINAL COEUR DES VOSGES : PARTICIPATION 2012 - ETUDES PISTES VTT

En complément des participations votées lors du Conseil Communautaire du 28 mars 2012 et après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés avec 1 abstention (Marielle CUNY), le Conseil Communautaire s'engage à verser la contribution 2012 au Pays d'Épinal Cœur des Vosges relative à la compétence optionnelle « Etudes – Pistes VTT » pour un montant de **4 265,66€**.

8. MULTI ACCUEIL A XERTIGNY - ACQUISITION DU TERRAIN

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle a délibéré en mars dernier sur le souhait de réaliser un multi-accueil (crèche et halte-garderie) sur la commune de Xertigny.

Afin de pouvoir réaliser ce bâtiment, il est nécessaire d'acquérir le terrain qui appartient à ce jour à la commune de Xertigny et de borner la partie nécessaire à la Communauté de Communes.

Ce terrain, d'une surface d'environ 1200 m², se situe au sein de la zone d'activités à Xertigny, entre le centre de tri de la Poste et le cabinet vétérinaire.

La commune de Xertigny propose de céder ce terrain à l'euro symbolique, sous réserve que la C2VRM y réalise ce multi-accueil. Cette cession à titre gracieux se justifie dans la mesure où ce projet relève de l'intérêt général, apporte un nouveau service à la population et permettra la création d'emploi.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de se porter acquéreur des parcelles de terrain nécessaires à l'implantation de la crèche de la Vôge, située au sein du lotissement artisanal rue Marius Becker (lot 3 : parcelles cadastrées BV439 BV443 et BV447)
- ACQUIERT ce terrain d'une surface d'environ 1200 m² pour un euro symbolique, sous réserve de la construction d'une structure multi-accueil (crèche et halte-garderie)
- DECIDE que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de l'acquéreur,
- DONNE pouvoir au Président pour désigner le notaire et le géomètre,
- AUTORISE le Président à signer les actes notariés correspondants,
- PRECISE que la division des parcelles, le bornage et les actes notariés seront réalisés à l'issue des travaux.

9. Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégation au Président)

- SAFEGE - Etude temps sec, temps de pluie - avenant n°1 au marché : - 9 700 € HT
- EST Multicopie - Location d'un photocopieur : 245 € HT/trimestre (durée de 63 mois)
- ALIOS Ingénierie - Etude géotechniques et de sols - STEP PM : Marché de 19 160 € HT
- Ets PEUTOT- Assainissement rue du Général Leclerc à Xertigny : Marché de 18 139 € HT

- ETS GONSOLIN (Plâtrerie isolation) – Extension crèche Les Loupiots : Marché de 8 507.00 € HT
- ETS THOCKLER (électricité) – Extension crèche Les Loupiots : Marché de 4 399.55 € HT
- HADOL Carrelage (revêtements de sol) – Extension crèche Les Loupiots : Marché de 4 086.66 € HT
- BRICE (chauffage) – Extension crèche Les Loupiots : Marché de 6 098.50 € HT
- BRICE (plomberie) – Extension crèche Les Loupiots : Marché de 1 940.00 € HT
- KPMG – FPU : Marché de 16 300 € HT

10. Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC

Le Président donne la parole aux représentants la C2VRM au sein d'organismes intercommunaux auxquels adhère la C2VRM.

11. Informations diverses

Le Président fait le point sur les réunions passées et à venir.

OPAH : - 1 dossier supplémentaire à Xertigny : prime de solidarité écologique,

- L'ANAH informe qu'elle participera + sur certains dossiers améliorant la performance énergétique,

- Réunion du groupe de travail mal logement le 19/04/2012 : manque d'information - réunion non constructive.

ANC : Les maires ont été informés en bureau de la décision de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse de ne traiter aucune demande de subvention avant le dépôt du dossier de la future STEP Pôle Moselle.

Eolien : ZDE en cours de correction - La Sté OPALÉ propose comme nom « La ZDE du seuil de la Vôge ».

FPU : Une réunion de présentation devant l'ensemble des conseils municipaux sera organisée en septembre.

SIG : Une convention et un acte d'engagement ont été transmis aux communes pour un partenariat avec la DDT afin d'obtenir des données informatisées qui seront intégrées dans le futur SIG.

Vosges, le plus beau est à venir : Visite d'une distillerie à Pouxieux le samedi 31/03/2012 - Remerciement à l'association des Bouilleurs de crus.

Commission Développement économique : le 12/04/2012

Commission Tourisme : Le 18/04/2012

Les Vice-Présidents rappellent l'intérêt que toutes les communes soient représentées aux commissions pour avancer efficacement sur les dossiers.

La Téméraire : Réunion d'organisation en présence de toutes les communes le 19/04/12.

Date et lieu du prochain conseil

Le 23 mai 2012 à Dinozé.

La séance est levée à 21h40

La Secrétaire
Mme Suzanne MOTSCH

Le Président
Philippe EYMARD